



Se familiariser avec les services de réadaptation en déficience visuelle

Guide d'information réalisé par le Regroupement des aveugles et amblyopes du Québec (RAAQ)

Présentation de l'organisme

La mission du RAAQ

Le Regroupement des aveugles et des amblyopes du Québec (RAAQ) milite depuis plus de 42 ans pour le droit des personnes en situation de handicap visuel. Notre fédération représente 21 associations membres provenant de partout dans la province. Le RAAQ a pour mission de promouvoir et de défendre les droits des 205 920 personnes aveugles et amblyopes du Québec, afin de favoriser leur intégration à part entière dans tous les domaines de l'activité humaine.

Les objectifs du RAAQ

Le RAAQ a trois objectifs distincts :

- Dans une perspective inclusive, promouvoir l'application des principes d'accessibilité universelle dès l'étape de la conception des produits et des services.
- Promouvoir l'élaboration et l'implantation d'une pensée propre aux personnes aveugles et amblyopes sur la nature de leur handicap et leur condition de vie.
- Dans une perspective de sensibilisation, excluant toute politique partisane, et en poursuivant des buts non lucratifs, défendre les droits et promouvoir les intérêts des personnes aveugles et amblyopes du Québec.

Crédits

Recherche et rédaction : Laëtitia Larabi, travailleuse communautaire

Révision du contenu : Martine Bédard, administratrice du RAAQ

Révision globale : Liliana Turcanu, adjointe administrative,

Coordination : Antoine Perreault, directeur général

La réadaptation en déficience visuelle au Québec

Si vous avez un handicap visuel, vous pouvez recevoir des services de réadaptation en déficience visuelle. Ces services sont donnés par les centres de réadaptation rattachés aux différents centres intégrés de Santé et Services sociaux (CISSS) et centres intégrés universitaires de Santé et Services sociaux (CIUSSS) de la province.

Le présent guide vise à aider les personnes ayant reçu un diagnostic de perte de vision et leurs proches à se familiariser avec le déroulement du parcours en réadaptation.

Admissibilité et niveau de priorité



Lorsque vous êtes référé à un centre de réadaptation ou que vous adressez vous-même une demande de services, l'établissement a sept jours pour évaluer et valider votre admissibilité. Vous serez alors mis sur une liste d'attente et votre délai d'accès aux services dépendra du niveau de priorité qu'on vous aura attribué :

1. Si vous êtes classé au niveau de priorité « urgent », le début des services doit se faire à l'intérieur de trois jours suivants la demande.
2. Si vous êtes classé au niveau de priorité « élevé », le début des services doit se faire à l'intérieur de 90 jours suivants la réception de la demande.
3. Si vous êtes classé au niveau de priorité « modéré », le début des services doit se faire à l'intérieur de 365 jours suivants la réception de la demande.

Si vous êtes classé au niveau de priorité élevé ou modéré, le centre de réadaptation doit vous informer par écrit du moment probable où vous commencerez à recevoir des services. Il doit également vous indiquer les coordonnées du gestionnaire d'accès de l'établissement. Vous pourrez contacter ce gestionnaire pour savoir où vous êtes rendu sur la liste

d'attente et pour lui communiquer tous les changements qui affectent votre état ou votre disponibilité.

Quoi faire si l'attente d'un premier service est trop longue ?

Plusieurs organismes dédiés à la déficience visuelle peuvent vous offrir des services complémentaires à ceux des centres de réadaptation. Selon les cas, ces organismes offrent des groupes d'entraide, des activités de loisirs ou de l'accompagnement bénévole.



Nous vous recommandons de contacter ces organismes même si vous n'avez pas encore reçu de services du centre de réadaptation, car les délais d'accès aux services peuvent être longs.

Quels organismes contacter ?

Pour connaître l'association de personnes handicapées visuelles de votre région, consultez la page suivante : <https://raaq.qc.ca/presentation-du-raaq/membres-du-raaq/>

La Fondation INCA offre également une variété de services à distance, y compris des groupes d'entraide par téléconférence ou des formations en technologies adaptées. Pour vous inscrire et être référé vers les bons programmes, visitez : <https://www.inca.ca/fr/sinscrire-ou-referer-aux-programmes-et-services-dinca?region=qc>

Examen en basse vision



Lors de l'ouverture de votre dossier au centre de réadaptation, on vous inscrira sur une liste d'attente pour passer un examen en basse vision. Un optométriste du centre de réadaptation pourra mesurer votre atteinte visuelle et évaluer votre vision fonctionnelle à l'aide d'appareils spécialisés. Les résultats de cet examen vous permettront :

- D'obtenir une attestation de déficience visuelle.
- D'être inscrit, si vous remplissez les critères, au programme des aides visuelles de la RAMQ. C'est par ce programme que le centre de réadaptation vous prêtera gratuitement des aides techniques qui faciliteront la réalisation de vos activités quotidiennes.
- D'obtenir des aides optiques telles des loupes, des lentilles spécialisées ou des filtres solaires.
- D'apprendre à utiliser de la meilleure façon possible votre vision restante. Cela dit, quel que soit votre degré de vision, les spécialistes du centre de réadaptation pourront vous aider à développer vos autres sens pour compenser.

Les délais pour passer un examen en basse vision sont généralement longs. Vous pouvez tout de même commencer à recevoir des services de réadaptation et obtenir certaines aides visuelles même si vous n'avez pas encore été examiné par un optométriste en basse vision.

Les spécialistes qui vous accompagneront

Au fil de vos interventions au centre de réadaptation, vous serez amenés à travailler avec deux principaux types de spécialistes : le spécialiste en orientation et mobilité (SOM) et le spécialiste en réadaptation en déficience visuelle (SRDV).

- Le SOM est un professionnel qui accompagne les personnes aveugles et malvoyantes dans l'acquisition de stratégies pour s'orienter et se déplacer de manière autonome et sécuritaire.
- Le SRDV est un professionnel qui aide les personnes aveugles et malvoyantes à utiliser des stratégies et des aides techniques adaptées pour maintenir ou retrouver de l'autonomie et de l'aisance dans la réalisation de leurs habitudes de vie.

En plus de ces deux types de spécialistes, vous pourriez également rencontrer des travailleurs sociaux, des psychologues ou d'autres types d'intervenants qui vous accompagneront dans votre cheminement en réadaptation et vous référeront vers les ressources appropriées à votre situation.

L'évaluation globale des besoins et l'offre de services



Avant de débiter les interventions avec les différents spécialistes du centre de réadaptation, un intervenant procédera avec vous, par téléphone ou en personne, à une évaluation globale de vos besoins. Il vous posera des questions sur votre situation de vie, sur votre état de santé et sur votre capacité d'adaptation à la déficience visuelle.

Sur ce dernier point, vous serez amené à vous exprimer sur votre degré de satisfaction et d'autonomie dans l'ensemble de vos habitudes de vie. Les informations que vous rapporterez permettront de déterminer les services qui pourront vous être offerts au centre de réadaptation ou dans vos différents milieux de vie (domicile, école, travail, lieu d'hébergement, etc.). Afin de bien vous préparer à cette évaluation, sachez que vous êtes en droit de recevoir les services suivants :



Pour vos déplacements

- Un SOM pourra vous enseigner des techniques de déplacements sécuritaires et autonomes avec ou sans aide à la mobilité (cane blanche, chien-guide, télescope, etc.).
- Un SOM pourra vous aider à vous familiariser avec les trajets que vous devez emprunter régulièrement pour faire vos achats, vous rendre au travail, à la banque ou dans tout autre endroit faisant partie de votre routine professionnelle, sociale et familiale.
- Selon votre situation, un SOM pourra vous inscrire au transport adapté.



Pour la lecture et l'écriture

- Si vous souhaitez lire des documents-papier, par exemple votre courrier, vous pourrez recevoir une aide technique comme une loupe électronique, une télévisionneuse ou un numériseur.
- Si vous souhaitez écouter des livres ou d'autres contenus audios, vous pourrez recevoir un lecteur numérique adapté.
- Selon votre situation, vous aurez la possibilité d'apprendre le braille.
- Vous pourrez être inscrit à des services de bibliothèque adaptée afin d'avoir accès gratuitement à des livres audios et des livres en braille.
- Vous pourrez obtenir d'autres outils comme une montre adaptée, un preneur de notes vocal ou encore un système d'étiquetage adapté pour identifier vos objets du quotidien, comme des boîtes de conserve.



Pour l'utilisation des technologies (ordinateur, tablette, téléphone)

- Vous pourrez obtenir un logiciel de grossissement ou de revue d'écran vous permettant d'utiliser votre ordinateur pour gérer vos courriels, naviguer sur le Web, etc.
- Vous pourrez apprendre à utiliser une tablette ou un téléphone intelligent à l'aide des fonctions d'accessibilité intégrées à certains modèles. Un

SRDV pourra aussi adapter vos appareils de télécommunications plus conventionnels.

Quels que soient les besoins visés, votre SRDV devra vous attribuer les appareils et les technologies adaptées les plus appropriés et vous entraîner à leur utilisation.



Pour les activités de la vie domestique

- Un SRDV pourra vous montrer des techniques pour la cuisine, la prise des repas et l'entretien de votre domicile.
- Un SRDV pourra, dans la mesure du possible, adapter vos appareils électroménagers et vous aider à les utiliser.
- Un SRDV pourra faire des recommandations pour améliorer l'accessibilité de votre domicile, par exemple en ajustant les conditions d'éclairage, en augmentant les contrastes de couleurs et en utilisant des repères visuels, tactiles et sonores.



Pour les soins personnels ou de santé

- Un SRDV pourra vous montrer des trucs et astuces pour l'agencement de vos vêtements, la gestion de votre médication, vos soins corporels, etc.



Soutien psychosocial

- Vous pourrez recevoir du soutien psychologique dans le processus d'adaptation à la déficience visuelle.
- Les divers spécialistes qui travailleront avec vous pourront sensibiliser votre entourage (familial, professionnel ou social) aux conséquences de la déficience visuelle. Ils pourront aussi former vos proches, par exemple à la technique de guide.

- Un travailleur ou une travailleuse sociale pourra vous informer des ressources disponibles pour les personnes handicapées au niveau communautaire, dans le réseau scolaire ainsi qu'au niveau de l'emploi et du soutien du revenu. Vous pourrez aussi obtenir du soutien administratif pour accéder à ces ressources externes.



Pour votre réadaptation au travail ou aux études

- Un SRDV devra vous attribuer les aides techniques nécessaires pour réaliser les activités en lien avec vos études ou votre travail (logiciels, télévisionneuse, numériseur, imprimante-braille, etc.).
- Un SRDV et un SOM pourront vous aider dans l'aménagement de votre poste de travail (adaptation des outils informatiques, gestion du bruit ambiant, ajustement de l'éclairage, ergonomie, etc.).
- Un SRDV pourra vous enseigner des stratégies pour faciliter la réalisation de vos tâches avec les aides techniques adaptées.
- En collaboration avec des organismes partenaires, certains intervenants du centre de réadaptation pourraient vous soutenir dans le processus de recherche et d'obtention d'un emploi.

Qu'arrive-t-il si votre centre de réadaptation ne peut pas vous fournir un service ?

Dans le cas où votre centre de réadaptation ne dispose pas des ressources nécessaires pour vous fournir l'un ou plusieurs des services présentés dans ce document, il doit passer une entente avec un autre centre de réadaptation ou un autre établissement du secteur public (voire du secteur privé), de manière à vous rendre le service disponible.

Que se passe-t-il quand vous avez fini de recevoir des services ?

Lorsque tous les besoins indiqués à votre évaluation initiale auront été couverts par les différents services requis, les intervenants du centre de

réadaptation vous parleront peut-être de la « fermeture de votre épisode de services » ou de la « fermeture de votre dossier ». Cela signifie que votre dossier au centre de réadaptation restera dormant jusqu'à ce que vous fassiez une nouvelle demande de services, au cas où vous auriez de nouveaux besoins de réadaptation. Malheureusement, cette contrainte administrative fait en sorte que vous devrez repasser par le service d'accueil, d'évaluation et d'orientation de votre centre de réadaptation à chaque nouvelle demande de services liée à des besoins ponctuels.

Si votre situation vous fait vivre de la détresse

- Vous pouvez composer le 811 pour rejoindre rapidement un professionnel en intervention psychosociale, 24 heures sur 24, 7 jours sur 7.
- Vous pouvez contacter le service InterAidance, qui offre de l'écoute, de l'accompagnement, de l'orientation et référence en réponse aux situations d'urgence, notamment celles liées au handicap. Ce service est offert du lundi au vendredi, de 9 h 00 à 17 h 30. Téléphonnez au 514-905-1039 ou écrivez à aide@ineeipsh.org.

Pour aller plus loin

Les informations mentionnées dans le présent guide sont extraites des documents officiels du ministère de la Santé et des Services sociaux (MSSS). Vous pouvez vous y référer pour en savoir plus et défendre vos droits.

- Cadre de référence du MSSS pour l'organisation des services en déficience physique, déficience intellectuelle et trouble du spectre de l'autisme : <https://publications.msss.gouv.qc.ca/msss/document-001935>
- Plan d'accès aux services pour les personnes ayant une déficience :: <https://publications.msss.gouv.qc.ca/msss/document-000939/>
- Gamme de services pour les personnes ayant une déficience physique, une déficience intellectuelle ou un Trouble du spectre de

l'autisme : <https://publications.msss.gouv.qc.ca/msss/document-003048/>

- Programme des aides visuelles de la RAMQ :
<https://www.ramq.gouv.qc.ca/fr/citoyens/programmes-aide/aides-visuelles#:~:text=Le%20programme%20d'aides%20visuelles,soutiennent%20dans%20vos%20activit%C3%A9s%20quotidiennes.>